

Nº 039

Le 9 juillet 2016

Postes Canada émet un nouveau préavis de 72 heures!

Le 7 juillet, Postes Canada a remis au Syndicat un nouveau préavis de lock-out de 72 heures. Ce préavis se termine le lundi 11 juillet à minuit une minute. Postes Canada prétend vouloir négocier, mais elle refuse de modifier sa position sur nos principales revendications. Va-t-elle continuer d'émettre des préavis de 72 heures? Dans de nombreux endroits au pays, Postes Canada a commencé à réduire au strict minimum les heures de travail des travailleuses et travailleurs à temps partiel du groupe 1 et à désactiver les cartes d'accès. Qu'arrivera-t-il lundi? Seul le temps le dira.

NOUS VOULONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES NÉGOCIÉES!

Le comité de négociation est plus résolu que jamais à négocier des conventions collectives qui nous accordent tous les améliorations que nous méritons. Postes Canada semble s'entêter à vouloir que le Syndicat accepte l'arbitrage obligatoire. Elle semble aussi vouloir négocier directement avec les membres plutôt que de vraiment négocier avec le comité de négociation qui a été nommé à cette fin. Il est temps de lui faire comprendre très clairement qu'elle doit se présenter à la table de négociation dans l'intention de régler les questions en litige.

FFRS ET MEMBRES DE L'UNITÉ URBAINE, UNISSEZ-VOUS!

Maintenant, plus que jamais, nous devons rester solidaires et ne pas laisser les tactiques de l'employeur nous diviser. Le comité de négociation travaille d'arrache-pied pour obtenir de bonnes conventions collectives pour les deux unités de négociation. Nous méritons tous de bonnes conditions de travail, des hausses salariales raisonnables, la rémunération de toutes les heures travaillées, la sécurité d'emploi et des effectifs suffisants.

LE STTP, FORT DE LA SOLIDARITÉ DE SES 50 000 MEMBRES!



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

/jl sepb 225 / mp scfp1979
2015-2019/Bulletin n°139